

Objectif Rendement Mai 2023

Titres de créance présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance **Communication à caractère promotionnel**



Produit de placement risqué alternatif à un investissement dynamique risqué de type « indice »

Durée d'investissement conseillée : 3 ans

Éligibilité: Compte titres, contrat d'assurance-vie et de capitalisation

Période de commercialisation : Du 17/02/2023 au 31/05/2023. Pendant cette période, le prix se maintiendra à 100% de la valeur nominale. L'Émetteur se réserve le droit de mettre fin à l'offre de manière anticipée à tout moment. Tout titre non vendu fera l'objet d'une annulation à l'issue de la période de commercialisation ou sera conservé en inventaire.

Code ISIN: XS2543835545

Le produit est émis par Credit Suisse AG¹, agissant par l'intermédiaire de sa succursale à Londres, et l'investisseur est soumis au risque de défaut, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur. L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori si les titres sont revendus avant la date d'échéance. Dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, l'entreprise d'assurance ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte pourra varier en fonction des conditions de marché à la hausse ou à la baisse. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, l'Émetteur d'autre part sont des entités juridiques indépendantes. L'Émetteur ne s'engage pas sur l'éligibilité des titres dans les contrats d'assurance-vie. La détermination de cette éligibilité est du ressort de l'assureur. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

¹Notations de l'Émetteur : Standard & Poor's A-, Moody's A3, Fitch BBB+ au 27/01/2023. Les notations ne sauraient être ni une garantie de solvabilité de l'Émetteur, ni un argument de souscription. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

Objectifs d'investissement

Objectifs d'investissement

« Objectif Rendement Mai 2023 » est un titre de créance présentant un risque de perte partielle ou totale en capital proposant aux investisseurs de s'adosser à la performance de l'indice Euro STOXX 50[®], ci-après l'« Indice ». Le remboursement est donc conditionné à l'évolution de cet Indice.

De l'année 1 à 3, l'investisseur recevra un coupon annuel garanti de 4,50%¹, quelle que soit la performance de l'Indice.

À l'échéance des 3 ans, en cas de baisse du niveau de l'Indice au-delà de 65% par rapport à son Niveau de Référence Initial², l'investisseur subira une perte en capital à hauteur de la baisse enregistrée par l'Indice. En acceptant de limiter leurs gains à 4,50% par année écoulée¹, les investisseurs recevront en contrepartie l'intégralité du capital initial¹ si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 35% de son Niveau de Référence Initial² à l'échéance.

Points clés

- Un coupon garanti de 4,50%¹ chaque année de l'année 1 à 3.
- Une perte en capital à l'échéance dans le cas où le niveau de clôture de l'Indice, à la date d'observation finale, est strictement inférieur à 35% de son Niveau de Référence Initial².



Dans l'ensemble de cette brochure, les termes « capital » et « capital initial » désignent la valeur nominale de « Objectif Rendement Mai 2023 », soit 1 000 EUR, multipliée par le nombre de titres, sans prise en compte des frais commissions et fiscalité applicables d'investissement (ni des frais d'entrée/d'arbitrage et de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou des frais de souscription et de garde dans le cas d'un investissement en compte titres, ni des prélèvements sociaux et fiscaux). Tous les remboursements indiqués dans cette brochure (dont les coupons éventuels) sont calculés sur la base de cette valeur nominale. Les Taux de Rendement Annuel (TRA) mentionnés sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droits de garde de 1% annuel), sans prise en compte des frais d'entrée/d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurancevie ou de capitalisation ou des frais de souscription dans le cas d'un investissement en compte titres, ni des prélèvements sociaux et fiscaux. Ces Taux de Rendement Annualisés ne correspondent donc pas nécessairement aux rendements effectifs obtenus par les investisseurs sur leur placement. Dans cette brochure, les calculs sont effectués pour un investissement à 1 000 EUR le 31/05/2023 et une détention jusqu'à la date d'échéance (08/06/2026). Le produit est soumis au risque de défaut, de faillite ou de mise en résolution de Credit Suisse AG, agissant par l'intermédiaire de sa succursale à Londres.

^{&#}x27;Le montant du remboursement et l'ensemble des données sont présentés hors fiscalité applicable et/ou frais et commissions liés au cadre d'investissement, et calculé sur la base de la valeur nominale d'Objectif Rendement Mai 2023. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte sur le capital.

²Voir page 4 pour les modalités de détermination du Niveau de Référence Initial.

Avantages & Inconvénients

Avantages

- De l'année 1 à 3, l'investisseur reçoit un coupon annuel garanti de 4,50%¹.
- À l'échéance du produit, si le niveau de clôture de l'Indice est supérieur ou égal à 35% de son Niveau de Référence Initial²,
 l'investisseur reçoit l'intégralité du capital initial¹.

Inconvénients

- Le produit ne comporte pas de protection du capital investi. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant du capital initialement investi. L'investisseur est exposé à une perte en capital pouvant être totale dans le cas où le niveau de clôture de l'Indice serait strictement inférieur à 35% de son Niveau de Référence Initial² à la date d'observation finale. En cas de revente du titre de créance à l'initiative de l'investisseur en cours de vie, l'investisseur peut subir une perte en capital. Il est en effet impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix dépendant alors du niveau, le jour de la revente, des paramètres de marché. La perte en capital peut être partielle ou totale.
- L'investisseur est exposé à une dégradation de la qualité de l'Émetteur Credit Suisse AG, agissant par l'intermédiaire de sa succursale à Londres (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) et au risque de défaut, de faillite ou de mise en résolution de celui-ci (qui induit un risque sur le remboursement).
- Les avantages du produit ne profitent qu'aux seuls investisseurs ayant investi dans le produit le 31/05/2023 au plus tard, et conservant le produit jusqu'à son échéance effective.
- Le rendement d'« Objectif Rendement Mai 2023 » à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'Indice autour du seuil de -65% par rapport à son Niveau de Référence Initial². La valorisation du produit en cours de vie peut varier de manière indépendante de l'Indice.
- Le gain annuel étant plafonné à 4,50% par année écoulée¹, l'investisseur pourra ne bénéficier que partiellement de la hausse de l'Indice du fait du mécanisme de plafonnement des coupons.

^{&#}x27;Le montant du remboursement et l'ensemble des données sont présentés hors fiscalité applicable et/ou frais et commissions liés au cadre d'investissement, et calculé sur la base de la valeur nominale d'Objectif Rendement Mai 2023. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital.

²Voir page 4 pour les modalités de détermination du Niveau de Référence Initial.

Détails du mécanisme du produit

Détermination du Niveau de Référence Initial

Le Niveau de Référence Initial correspond au niveau de clôture de l'Indice Euro STOXX 50® observé le 31/05/2023.

Mécanisme de coupon annuel

De l'année 1 à 3, l'investisseur reçoit :

Un coupon annuel de 4,50%¹

Mécanisme de remboursement à l'échéance

À la date d'observation finale (le 01/06/2026):

• Cas favorable : Si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 35% de son Niveau de Référence Initial, l'investisseur reçoit :

L'intégralité de son capital initial¹, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel net de 3,42%²

 Cas défavorable : Sinon, si le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 35% de son Niveau de Référence Initial, l'investisseur reçoit :

Le capital diminué de la baisse de l'Indice¹. L'investisseur subit une perte en capital, pouvant être totale.

¹Le montant du remboursement et l'ensemble des données sont présentés hors fiscalité applicable et/ou frais et commissions liés au cadre d'investissement, et calculé sur la base de la valeur nominale d'Objectif Rendement Mai 2023. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital.

² Seuls les TRA mentionnés sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion et de droits de garde de 1% annuel), sans prise en compte des frais d'entrée/d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou des frais de souscription dans le cas d'un investissement en compte titres, ni des prélèvements sociaux et fiscaux.

Illustrations du mécanisme de remboursement

Illustrations du mécanisme

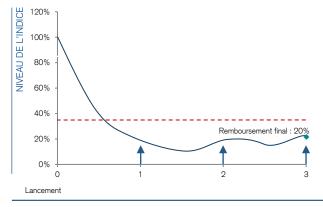
Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien des résultats futurs de l'Indice et du produit, et ne sauraient en aucune manière être considérées comme une offre commerciale.

Cours de l'Indice

 Seuil de perte en capital à l'échéance (35% du Niveau de Référence Initial) Valeur de remboursement du capital

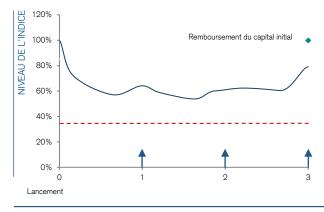
Coupon annuel de 4,50%

Scénario défavorable : Baisse de l'Indice supérieure à 65% (exclu) à l'échéance



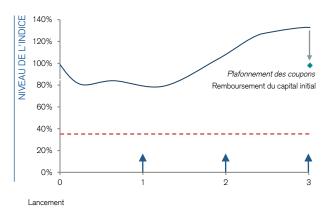
- De l'année 1 à 3, l'investisseur reçoit un coupon de 4,50%¹ à la date de versement de coupon correspondante.
- À l'issue de l'année 3, à la date d'observation finale, le niveau de clôture de l'Indice est strictement inférieur à 35% de son Niveau de Référence Initial (soit -80%). L'investisseur reçoit le capital initial diminué de la baisse de l'Indice, soit 20% du capital initial¹. L'investisseur subit une perte en capital (pouvant être totale dans le scénario le plus défavorable).
- Le Taux de Rendement Annuel net est alors de -33,87%², contre un Taux de Rendement Annuel net de -41,85%² pour un investissement direct dans l'Indice, du fait du mécanisme du produit.

Scénario médian : Baisse de l'Indice inférieure à 65% (exclu) à l'échéance



- De l'année 1 à 3, l'investisseur reçoit un coupon de 4,50%¹ à la date de versement de coupon correspondante.
- À l'issue de l'année 3, à la date d'observation finale, le niveau de clôture de l'Indice est supérieur à 35% de son Niveau de Référence Initial (soit -20%). L'investisseur reçoit alors l'intégralité de son capital initial¹.
- Le Taux de Rendement Annuel net est alors de 3,42%², contre un Taux de Rendement Annuel net de -8,04%² pour un investissement direct dans l'Indice, du fait du mécanisme du produit.

Scénario favorable : Hausse de l'Indice à moyen terme



- De l'année 1 à 3, l'investisseur reçoit un coupon de 4,50%¹ à la date de versement de coupon correspondante.
- À l'issue de l'année 3, à la date d'observation finale, le niveau de clôture de l'Indice est supérieur à son Niveau de Référence Initial (+30% par rapport à son Niveau de Référence Initial). L'investisseur reçoit alors son capital initial¹.
- Le Taux de Rendement Annuel net est alors de 3,42%², contre un Taux de Rendement Annuel net de 7,97%² pour un investissement direct dans l'Indice, du fait du mécanisme de plafonnement des coupons.

Source: Credit Suisse

Le montant du remboursement et l'ensemble des données sont présentés hors fiscalité applicable et/ou frais et commissions liés au cadre d'investissement, et calculé sur la base de la valeur nominale d'Objectif Rendement Mai 2023. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital.

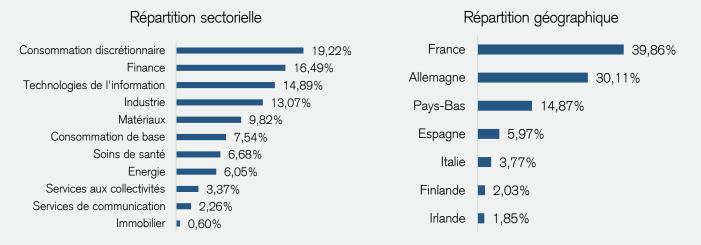
² Seuls les TRA mentionnés sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion et de droits de garde de 1% annuel), sans prise en compte des frais d'entrée/d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou des frais de souscription dans le cas d'un investissement en compte titres, ni des prélèvements sociaux et fiscaux.

Présentation du sous-jacent

Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et sont susceptibles de varier. Les données relatives aux performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Présentation de l'indice Euro STOXX 50® (SX5E Index)

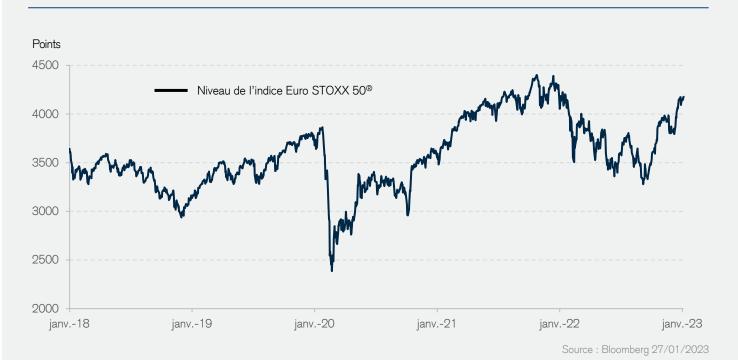
L'indice Euro STOXX 50®, dividendes non réinvestis, est composé des 50 principales sociétés de la zone euro, sélectionnées sur la base de leur capitalisation boursière ainsi que du nombre de titres disponibles sur le marché. Il respecte une pondération géographique et sectorielle qui reflète de manière fidèle la structure économique de la zone euro.



Pour plus d'information sur l'Indice, veuillez consulter le site : https://www.stoxx.com/index-details?symbol=sx5e. Pour une information en français, il est également possible de consulter à titre informatif uniquement le site : https://www.boursorama.com/bourse/indices/cours/2cSX5E/.

Sources: Bloomberg et site STOXX, le 27/01/2023

Évolution de l'Indice Euro STOXX 50®



Caractéristiques Principales & Facteurs de risques

Caractéristiques Principales

perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Émetteur : Credit Suisse AG, agissant par réglementé) l'intermédiaire de sa succursale à Londres (S&P: A-, Moody's: A3, Fitch: BBB+ au 27/01/2023). Les notations ne sauraient être ni une garantie de solvabilité de l'Émetteur, ni un argument de souscription. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

Montant d'émission : 30 000 000 EUR (La taille de cette émission de titres n'implique en aucune manière l'expression de l'Émetteur quant au niveau probable de souscription (et aucune supposition ne doit en conséquence être faite par des investisseurs potentiels à cet égard)).

Code ISIN: XS2543835545

Offre au public : Non

Agent de calcul : Credit Suisse International, ce qui peut être source de conflits d'intérêts

Droit applicable: Droit anglais

Règlement / Livraison : Euroclear Bank S.A. / N.V. and Clearstream Banking, société anonyme

Éligibilité: Compte titres et unité de compte d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation

Prix d'émission : 100% de la valeur nominale

Type: Titres de créance présentant un risque de Devise / Valeur nominale: Euro / 1 000 EUR

Cotation : Bourse de Luxembourg (Marché Suisse.

Période de commercialisation :

fin à l'offre de manière anticipée à tout moment. l'issue de la période de commercialisation ou sera effectivement placés par ces distributeurs. conservé en inventaire.

Périodicité de valorisation : Quotidienne, publiée sur les pages Bloomberg, Telekurs et Reuters. Elle est par ailleurs tenue à disposition du public en permanence.

Marché secondaire : Credit Suisse Bank Date d'observation finale : 01/06/2026 (Europe) S.A. peut, mais ne doit pas nécessairement tenir un marché secondaire pour Date d'échéance: 08/06/2026 les titres. Tout prix acheteur ou vendeur des titres sera défini par Credit Suisse Bank (Europe) S.A. Dates d'observation : 31/05/2024 ; (le cas échéant). Sous réserve de conditions de 02/06/2025 ; 01/06/2026 normales, l'écart entre les prix acheteur/vendeur ne dépassera pas 1%.

Sous-jacent: Euro STOXX 50® (SX5E Index)

Double valorisation: Une double valorisation est établie par Finalyse (tous les 15 jours). Cette société est un organisme indépendant distinct et

non lié financièrement à l'entité Credit Suisse International ou à une autre entité du groupe Credit

Commission de souscription / rachat : Néant

Du 17/02/2023 au 31/05/2023. Pendant cette Commission de distribution : Credit Suisse période, le prix se maintiendra à 100% de la valeur Bank (Europe) S.A. paiera aux distributeurs nominale. L'Émetteur se réserve le droit de mettre concernés une rémunération de 1,75% (TTC) par an au maximum (calculée sur la base de la durée Tout titre non vendu fera l'objet d'une annulation à maximale des titres), du montant total des titres

Date d'émission: 17/02/2023

Date d'observation initiale / Niveau de Référence Initial: 31/05/2023 / Niveau de clôture de l'Indice à la date d'observation initiale

Date de versement des coupons : 5 jours ouvrés suivant la date d'observation concernée.

Facteurs de risques

Credit Suisse recommande, conformément à l'article 14 du Règlement délégué n° 2019/979, de lire attentivement la rubrique « facteurs de risque » du Prospectus de Base du produit et les Conditions Définitives associées avant tout investissement. Les risques présentés ci-après ne constituent pas l'intégralité des risques au produit. Il est rappelé que ce produit est un titre de créance présentant un risque de perte en capital et qu'il s'adresse à des investisseurs avertis. Veuillez vous référer à la rubrique « facteurs de risque » du Prospectus de Base et les Conditions Définitives associées.

Le fait d'investir dans ce produit implique certains risques, y compris mais sans s'y limiter les suivants :

Risque de crédit : En cas d'insolvabilité de l'Émetteur, les investisseurs pourraient perdre l'ensemble ou une partie du capital investi indépendamment de tout autre facteur favorable pouvant impacter la valeur du produit, tel que la performance des actifs sous-jacents.

Risque de liquidité: Même si un marché secondaire existe, il peut ne pas fournir suffisamment de liquidités pour permettre aux investisseurs de vendre ou négocier le produit facilement. L'absence de liquidité peut avoir un effet négatif sur la valeur du produit dans la mesure où les investisseurs ne pourront pas nécessairement vendre le produit aisément ou à des prix permettant aux investisseurs de réaliser le rendement escompté. En conséquence, les investisseurs pourraient perdre une partie ou la totalité de leur investissement.

Risque de taux : Toute modification des taux d'intérêt peut affecter négativement la valeur du produit.

Risque de conflits d'intérêts potentiels : L'Émetteur et l'agent de calcul de ce produit appartiennent au Groupe Credit Suisse. Les conflits d'intérêts qui peuvent être engendrés seront gérés conformément à la réglementation applicable.

Exposition à la performance de l'Indice sous-jacent : La performance des actions composant l'Indice dépend de facteurs macroéconomiques liés aux actions contenues dans l'Indice, dont certains niveaux d'intérêt et de prix sur les marchés de capitaux, des variations de change, des facteurs politiques et des facteurs propres aux entreprises, tels que la situation financière, la situation commerciale, la situation en matière de risque, la structure de l'actionnariat et la politique en matière de distributions. En outre, le sponsor de l'Indice peut modifier les composants dudit Indice ou apporter d'autres changements d'ordre méthodologique susceptibles de changer le niveau d'un ou plusieurs composants. Ces modifications peuvent avoir un impact négatif sur le niveau dudit Indice, et nuire ainsi à la valeur et au rendement du produit.

Risque lié à l'inflation : Le rendement réel du produit est réduit par l'inflation. Plus le niveau de l'inflation est élevé, plus le rendement réel du produit en sera négativement impacté

Informations Importantes / Avertissement

Cadre de distribution: Le produit « Objectif Rendement Mai 2023 » décrit dans le présent document est commercialisé uniquement dans le cadre d'une des conditions de l'article 1 er (§4) du Règlement n° 2017/1129 (« Règlement Prospectus »). Les personnes ou entités mentionnées à l'article L. 411-2, 1 er du code monétaire et financier ne pourront souscrire à ce produit en France que pour compte propre dans les conditions fixées par les L. 411-1, L. 411-2, L. 412-1, D. 411-2-1 et D. 411-4 du code monétaire et financier.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

L'acheteur du produit « Objectif Rendement Mai 2023 » s'expose aux fluctuations des marchés actions. L'acheteur du produit doit s'assurer, en recourant au besoin à ses conseillers financiers et fiscaux, de l'adéquation du produit à sa situation patrimoniale et à son horizon d'investissement. Les informations contenues dans le présent document ne sauraient constituer une prévision de performances futures et aucune garantie ne peut être donnée quant à la performance effective du produit à un moment donné en dehors des événements visés dans le présent document, qui requièrent que l'acheteur du produit soit toujours investi à la date concernée. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, le dénouement ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres avant leur date de maturité.

Hors frais et/ou fiscalité applicable: L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur.

Caractère promotionnel de ce document : Le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire. Ce document n'est pas un document de recherche de Credit Suisse et ne doit pas être considéré comme une recommandation de la recherche.

Le présent document n'est pas un résumé du Prospectus et ne doit pas être considéré comme un substitut à la lecture du Prospectus dans sa totalité. Le Prospectus de base relatif à l'émission et à l'admission aux négociations sur un marché réglementé des titres décrits dans cette communication à caractère promotionnel est composé du <u>Document d'enregistrement</u> approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) le 10 juin 2022, et complété par un supplément en date du <u>9 août 2022</u>, du <u>17 novembre 2022</u> et du <u>2 décembre 2022</u>, ainsi que la <u>Note relative aux valeurs mobilières</u> approuvée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) en date du 7 juillet 2022. Le Document d'enregistrement et la Note relative aux valeurs mobilières (et leurs suppléments) sont respectivement disponibles sur https://www.credit-suisse.com/about-us/en/investor-relations/financial-regulatory-disclosures/company-registration-documents.html

https://derivative.credit suisse.com/ux/gb/en/prospectuses/prospectuses/prospectus/trps. L'approbation du Prospectus par la CSSF ne constitue pas un avis favorable sur le produit. Par ailleurs, les investisseurs sont invités à lire la documentation juridique du produit (à savoir le Prospectus de base et les Conditions définitives qui sont disponibles sur https://derivative.credit-suisse.com/fr) avant de prendre leur décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés au produit. Des suppléments complémentaires au Prospectus de base pouvant éventuellement être adoptés avant l'admission aux négociations du produit sur un marché réglementé, les investisseurs sont invités à se référer au site https://derivative.credit-suisse.com/fx/fr/en_où de tels suppléments seront publiés avant de prendre leur décision d'investissement.

La documentation juridique est également disponible gratuitement auprès de l'Émetteur et des distributeurs du produit, ainsi qu'auprès de Credit Suisse Bank (Europe) S.A., 86 Boulevard Haussmann 75008 Paris.

Sans préjudice des obligations légales ou réglementaires à sa charge, Credit Suisse ne pourra être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant du produit décrit dans ce document. Les investisseurs doivent procéder, avant la conclusion de toute opération avec Credit Suisse, à leur propre analyse et obtenir tout conseil professionnel qu'ils jugent nécessaires sur les risques et les avantages du produit.

Le présent document a été préparé par Credit Suisse Bank (Europe), Succursale de Paris. Credit Suisse Bank (Europe), Succursale de Paris est un établissement de crédit agréé par la Banque Centrale Européenne et supervisé par la Banque d'Espagne sous le n°0243, par la Comision Nacional del Mercado de Valores pour la fourniture de services d'investissements, ainsi que par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Ce document a été préparé exclusivement à des fins d'information. Il ne saurait être interprété comme une recommandation personnelle concernant des instruments financiers ou des stratégies d'investissement qui pourraient être évoquées dans son contenu ou comme une offre ou une sollicitation en vue de la conclusion d'une transaction sur instruments financiers ou une offre ou une sollicitation de souscrire un service financier.

Le présent document ne constitue pas une offre de titres aux États-Unis et les titres ne sont pas enregistrés en vertu du U.S.Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »). Les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés aux États-Unis sans avoir été préalablement enregistrés ou exemptés d'enregistrement en vertu du Securities Act. Conformément à la Regulation S promulguée en application du Securities Act (la « Regulation S »), les titres sont/seront offerts exclusivement en dehors des États-Unis à un groupe déterminé d'investisseurs dans le cadre de transactions « offshore » (« Offshore transactions ») avec des personnes Non-ressortissantes des États- Unis (« Non US Persons » tels que ces termes sont définis dans la Regulation S). Les titres ne peuvent être offerts à nouveau et revendus qu'à des « Non US Persons » dans le cadre d' « Offshore transactions » conformément aux dispositions de la Regulation S relatives à la revente de titres. Nul n'est obligé ou n'a l'intention de procéder à l'enregistrement des titres en application du Securities Act ou de la réglementation financière de l'un des États des États-Unis.

Avertissement relatif à l'Indice Euro STOXX 50® dividendes non réinvestis : STOXX Limited, Deutsche Börse Group et/ou leurs concédants détiennent tous les droits de propriété intellectuelle relatifs à l'indice Euro STOXX 50® dividendes non réinvestls. STOXX Limited, Deutsche Börse Group et/ou leurs concédants ne se portent garantes, n'approuvent, ni ne sont concernées en aucune manière par l'émission et l'offre du produit, et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur cet Indice. Les investisseurs souhaitant de plus amples informations sont invités à consulter le site www.stoxx.com.

Distribution réalisée par :



Nexo Capital 23 Rue Royale 75008 Paris Structuration réalisée par :



©2023, Credit Suisse Bank (Europe) S.A., Succursale de Paris 86 Boulevard Haussmann 75008 Paris France

